BUREAUX
ROUBAIX. — 69-71, Grande-Rue. Tél. 327.52. 327.53 et 327.54.
TOURCOING. — 22, rue Carnot. Tél. 37.
LILLE. — 3, rue Faidherbe Tél. 530.51.
PARIS. — 26, boulevard Poissonnière. Tél. Provence. 77.54.
MOUSCRON. — 105, rue de la Station. Tél. 5.44.

ANCIENS DIRECTEURS :
Jean Reboux
Alfred Reboux
Madame Alfred Reboux

84me Année. -- N° 179. 50 CENTIMES MERCREDI 28 JUIN 1939.

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

Spécialiste Gros Travaux
Machines à vapeur
Jean CIBIE
LILLE
Tél. 208.94 - 205.05 et 202.60
Chaudières - Immeubles
Vente de matériel industriel
Matériaux de construction

LES CHAMBRES EN VACANCES

LA SESSION PARLEMENTAIRE EST CLOSE

« Le devoir urgent du gouvernement est aujourd'hui de se consacrer par priorité au salut national. Pour le moment, ce qui importe c'est de s'armer, de s'unir et de veiller »

a dit M. DALADIER

avant de lire le décret de clôture.

(Mond. Photo-Presse.)

M. Edouard Daladier

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL évoquant la "grave situation extérieure" a déclaré encore :

« La France est prête à toutes les collaborations loyales avec les peuples, si les peuples ont la même intention de travailler à faire un monde apaisé et non pas la destruction. Mais elle est également résolue à se dresser avec toutes ses forces contre toutes les entreprises de domination qui pourraient se produire. »

« Je voudrais que les Français donnent une fois de plus au monde, parce que la paix en dépend, le magnifique spectacle d'un dévouement total à la patrie. »

BILLET PARISIEN

VERS LA PROROGATION

PARIS, 27 JUIN (Minuit).

Les Chambres sont en vacances. Le décret de clôture a été lu mardi soir devant les deux assemblées par M. Daladier qui, au préalable, avait fait une déclaration à la tribune du Palais Bourbon.

Cette déclaration peut passer pour une réponse aux questions que posa M. Frossard au cours de la séance. L'ancien ministre, tout en se défendant de vouloir l'embarrasser, voulait obtenir du gouvernement des précisions sur ses intentions. Des projets sont en suspens soit devant la Chambre même, soit entre la Chambre et le Sénat. Ces projets feront-ils l'objet de décrets ?

M. Daladier a répondu que s'il était bien volontiers prêt à s'expliquer, il ne lui était pas possible de fournir les précisions qu'on lui réclamait. Ce sont les événements eux-mêmes qui doivent régler sa conduite. Si ces événements l'exigent, il prendra toutes les mesures nécessaires dans l'intérêt du pays. La prorogation fait partie de ces mesures

Du langage tenu par le chef du gouvernement, il faut tirer cette conclusion que la situation internationale devrait s'améliorer grandement pour qu'il exposât le pays à encourir le risque d'une campagne électorale. Or, cette amélioration bien qu'elle soit du domaine des choses possibles, ne semble pas pouvoir être escomptée pour les mois d'été.

Pour la réforme électorale, le gouvernement ne s'érigerait en arbitre qu'au cas de conflit entre les deux Chambres. Quant à l'amnistie, et à la retraite des vieux travailleurs, les circonstances, là encore, doivent le guider.

En définitive, ce langage volontairement et nécessairement imprécis n'a pas été pour déplaire à la Chambre qui ne demandait qu'à prendre des vacances, bercée de l'espoir d'une prolongation de son mandat.

Il est pourtant un point sur lequel M. Daladier a été d'une vigoureuse netteté. C'est quand il a déclaré que tout doit être subordonné aux nécessités de la défense nationale qui est son unique pensée. Il ne veut pas qu'elle soit menacée de l'intérieur par les ennemis du dehors. Il mettra un terme aux tentatives de propagande faites chez nous par des émissaires ou des amis de l'étranger.

Comment le redressement matériel porterait-il en effet tous ses fruits si on abandonnait à la trahison le redressement moral de la nation ?

René ROUSSEAU

A LA CHAMBRE

La représentation proportionnelle est votée par 339 voix contre 234

Le Sénat aura maintenant à se prononcer sur la réforme

Paris, 27 juin. — La Chambre a repris mardi matin, la discussion de la proposition de loi tendant à établir la représentation proportionnelle dans les élections législatives.

Le président fait connaître le résultat du pointage des scrutins des amendements de MM. Morinaud et Thiolas. Tous deux sont repoussés ; le premier par 341 voix contre 226 ; le second par 328 voix contre 249.

Le président met aux voix le septième aliéna de l'article 7 (attribution des sièges sur la liste nationale dans l'ordre de présentation des candidats). Il est voté par 338 voix contre 230.

Le président met aux voix l'ensemble de l'article 7.

M. Guerret, socialiste, déclare que ses amis voteront l'ensemble.

M. Thiolas, déclare, au contraire, au nom d'un certain nombre de socialistes qu'il votera contre l'article 7.

Le scrutin sur l'article 7 donne lieu à pointage.

A la demande du président de la Commission, la Chambre adopte l'article 6 (recensement général des votes, attribution des sièges par des Commissions au siège de chaque circonscription, attribution des restes par une Commission centrale à Paris).

Le président fait connaître que l'article 7 est adopté par 348 voix contre 240.

L'article 2 (tout département, sauf le département de la Seine, forme une circonscription électorale) est adopté, ainsi que l'article 3, qui stipule qu'en cas de vacance d'un siège par décès, démission, etc., il est fait appel au premier candidat non élu de la liste de parti ou groupement sur laquelle figurait le dernier titulaire du siège devenu vacant.

L'article 9 et dernier, qui rend la réforme applicable à l'Algérie, à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Guyane et à la Réunion, est adopté.

(Lire la suite page 2).

Mme Lindberg n'a pas oublié l'"Alma mater"

(Ph. France-Presse.)

Mme LINDBERGH (au centre), ayant sa mère, Mme MORROW à sa gauche, converse avec Mme RICHARD SCANDRETT, dans les jardins de l'Université d'Amherst, où elle fut étudiante.

LE COMTE CIANO père du ministre italien président de la Chambre des faisceaux et corporations est mort subitement

Rome, 27 juin. — Le comte Constanzo Ciano di Cortellazo, président de la Chambre des faisceaux et des corporations, est décédé subitement dans sa

(Ph. France-Presse.)

Le comte Constantzo Ciano

villa de Ponte, à Moriano, en Toscane.

Le défunt, né le 30 août 1876, à Livourne, était le père du ministre des Affaires étrangères.

M. Mussolini, les ministres et sous-secrétaires d'Etat italiens se sont rendus en avion à Moriano afin de rendre hommage à la dépouille du comte Ciano.

La presse annonce que le Saint-Père qui, le matin, avait été averti dès son réveil du décès soudain du comte Ciano, est aussitôt entré en prières et a célébré sa messe à l'intention du défunt. On ajoute que les milieux du Vatican prennent une grande part au deuil qui frappe la famille Ciano.

LES ÉLECTIONS AU CONSEIL DE L'ORDRE

Paris, 27 juin. — Les élections pour compléter le conseil de l'ordre des avocats ont continué mardi après-midi, au Palais de Justice.

Mes Vienot et Vallat venaient en tête ; ils ont été réélus, le premier avec 547 voix, le second avec 538 voix.

Libres propos

CAMOUFLAGE

Il fut un temps, qui n'est pas très éloigné de nous, où les communistes se servaient pour leur propagande d'un vocabulaire au picrate. Copiant les anarchistes, ils appelaient leurs publications : l'**Exploité**, le **Révolté**, le **Front rouge**, le **Combat**, l'**Attaque**, le **Drapeau rouge**, la **Lutte de classe**

Aujourd'hui, les journaux communistes s'intitulent le **Progrès**, le **Phare**, l'**Eclaireur** de X..., l'**Avenir** de X.... comme leurs confrères de la presse d'information. Il y a bien quelques feuilles retardataires qui, vis-à-vis de la société, affectent encore de prendre des attitudes de martyr, mais elles sont l'exception.

Le même phénomène est observé pour les groupements politiques ou sociaux d'origine communiste. La plupart d'entre eux ont abandonné leur nom de guerre et se nomment maintenant comme tout le monde. S'il y a toujours des « Amis de l'U.R.S.S. » et une « Association pour l'étude de la culture soviétique », et si les « Comités contre le fascisme » se perpétuent, par contre les créations les plus récentes de l'action communiste portent, chez nous, des appellations tout à fait inoffensives.

Voulez-vous des exemples ? En voici quelques-uns pris parmi les plus typiques :

« Union des jeunes filles de France », « Association nationale pour le soutien de l'enfance », « Fédération des sports aéronautiques », « Partir » (office de tourisme), « Confédération française et coloniale de la pêche à la ligne », « Amicale motocycliste de France », « Union fédérale des étudiants », « Comité d'initiative pour l'Union nationale des amis de l'enfance », etc., etc.

Comment soupçonner la main de Moscou derrière la « Confédération française et coloniale de la pêche à la ligne » ?

Et c'est ainsi pourtant que le camouflage de l'action communiste s'affirme et se perfectionne chaque jour davantage.

Obéissant à un mot d'ordre, les amis de MM. Cachin et Thorez et les agents de M. Staline ont abandonné les vieilles méthodes de propagande et de recrutement qui, vis-à-vis des travailleurs, avaient l'inconvénient d'exprimer trop franchement le but et les moyens de la politique communiste.

Ils ont remisé pour quelque temps les épouvantails bolcheviques et, rejetant les termes révolutionnaires, ils font rentrer toutes les manifestations de leur activité dans le cadre national.

Aujourd'hui, les communistes défendent la famille, la patrie et le petit capital. On dirait même, à les voir employer à tout propos le mot « France », qu'ils s'évertuent à regagner le retard de ces dix dernières années.

Ce changement d'attitude, dicté par les circonstances, ne peut tromper personne. Les socialistes eux-mêmes ne s'y sont pas laissé prendre. Lors de leur congrès de Nantes, ils se sont élevés contre la duplicité des hommes de la IIIme Internationale et ont, par un vote presque unanime, interdit à leurs militants d'adhérer à ces groupements d'honnête apparence, sous lesquels s'abrite la propagande moscoutaire.

Le devoir de ceux qui, avec raison, voient dans la nouvelle forme de l'action communiste un grand danger pour notre pays, est d'ouvrir les yeux des travailleurs qui, trompés par les apparences, pourraient se laisser entraîner dans des organismes de révolution.

Louis DARTOIS.

EN EXTRÊME-ORIENT

LES JAPONAIS DÉBARQUENT A FOU-TCHÉOU

que les étrangers auraient été priés d'évacuer, ainsi que Ouang-Tchéou

Mais l'Angleterre ne renonce pas à ses droits

L'ambassadeur britannique aurait remis à M. ARITA des propositions pour un règlement amical de l'affaire de TIEN-TSIN

Le port de Fou-Tchéou (Ph. Keystone.)

Mardi matin, une dépêche de Changhaï déclarait que les Japonais avaient débarqué sur un rocher escarpé, au large de Fou-Tchéou, après avoir avisé les navires étrangers de ne pas entrer dans le port.

Elle ajoutait que les autorités japonaises avaient demandé que tous les navires et nationaux britanniques et américains et d'une manière générale, tous les étrangers évacuent Fou-Tchéou et Ouang-Tchéou avant jeud à midi.

Dans l'après-midi, une dépêche de Londres déclarait que les milieux diplomatiques anglais n'avaient pas encore reçu confirmation de l'avis donné par le Japon aux bâtiments étrangers d'avoir à quitter Fou-Tchéou et Ouang-Tchéou avant jeudi.

On pense que les nouvelles publiées à ce sujet dramatisent un peu les choses comme ce fut le cas pour Soua-Téou. De toute façon, qu'il s'agisse d'une requête ou d'une exigence, on affirme dans les mêmes milieux qu'il ne saurait être question pour l'Angleterre de renoncer au droit de « commercer » dans les ports de Chine, droit qu'elle tient des traités et entend faire respecter.

L'ambassadeur d'Angleterre aurait soumis à M. Arita des propositions pour un règlement amical de l'affaire de Tien-Tsin

Tokio, 27 juin. — Sir Robert Craigie, ambassadeur de Grande-Bretagne à Tokio, a eu lundi soir un entretien de quarante-cinq minutes avec M. Arita, ministre des Affaires étrangères du Japon.

(Lire la suite page 3.)

POUR UN STATUT DE LA FAMILLE FRANÇAISE

M. de Montalembert demande au gouvernement de l'établir d'urgence

Paris, 27 juin. — M. Geoffroy de Montalembert, député de la Seine-Inférieure, a demandé au gouvernement, dans une proposition de résolution qu'il vient de déposer, d'établir d'urgence un statut de la famille française par : l'institution de prêts au mariage, un relèvement sensible des primes de la natalité, une réforme des allocations familiales maintenues sous le principe de la liberté contrôlée, des bonifications supplémentaires d'intérêt consenties aux familles nombreuses en matière de construction, une réforme du code successoral par l'institution du bien de famille rural, la continuation familiale dans l'exploitation rurale par le maintien autorisé de l'indivision, la création du contrat rural de travail familial avec salaire différé.

M. de Montalembert

Le marquis de Lillers...

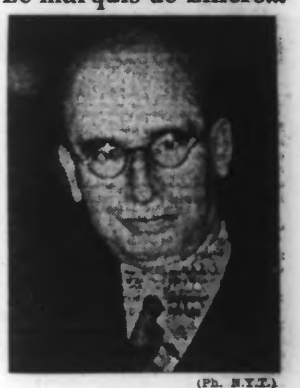

(Ph. N.Y.T.)

...président de la Croix-Rouge française, qui a été promu commandeur de la Légion d'honneur.

PRÈS DE HASSELT (Belgique)

La rupture de la digue du canal Albert

LES FLOTS QUI AVAIENT ENVAHI LA CAMPAGNE SE SONT A PEU PRÈS RETIRÉS

Un ingénieur a péri dans l'accident

Les travaux ne seront pas ralentis et l'inauguration du canal reste fixée au 30 juillet

(Lire le compte rendu page 4).

La plaine inondée, aussitôt après la catastrophe.